

## AÏEUX MATERNELS

La clarté du récit (on s'en rendra compte au chapitre suivant) me détermine à parler d'abord de mes aïeux maternels.



FRÉDÉRIC DE CONINCK.

Mon grand-père maternel, Frédéric DE CONINCK, a été un homme éminent. Admirablement doué sous le rapport de l'intelligence et du génie commercial, il [10] a fait servir ces dons à acquérir une grande fortune dont il a fait un noble et charitable usage. Notre famille a tout lieu d'être fière de se rattacher à lui. Je crois que les générations qui suivent la mienne me sauront gré de faire connaître avec quelques développements ce qu'a été leur ancêtre maternel.

La famille DE CONINCK est originaire de Bruxelles. Elle était catholique et faisait partie de la noblesse. Presque tous ses membres ont appartenu soit à la magistrature, soit à l'Église. C'est après l'abolition des privilèges de la noblesse que la famille est allée s'établir à Anvers où ses membres semblent avoir continué à être magistrats ou prêtres.

Un membre de cette famille épousa une huguenote, M<sup>lle</sup> CROMMELIN. Il s'appelait François DE CONINCK. Il embrassa la religion de sa femme et alla s'établir en France. Il mourut à Rouen en 1662. Sa conversion et son départ avaient rompu tous liens avec la famille catholique, restée à Anvers. Ce n'est qu'en 1766 que Frédéric DE CONINCK, étant venu à Anvers par suite de circonstances qui seront mentionnées plus loin, renoua les rapports entre les deux branches qui s'ignoraient réciproquement.

Frédéric, fils de François DE CONINCK, émigra en Angleterre après la révocation de l'Edit de Nantes en 1685. Pendant qu'il était encore en France, il s'était fiancé avec M<sup>lle</sup> Marie CAMIN. Sa fiancée fut [11] mise dans un couvent d'où elle trouva moyen de s'échapper. Elle rejoignit Frédéric à Londres, où eut lieu leur mariage. Ils se décidèrent à s'établir à Schiedam, en Hollande. Ils eurent plusieurs enfants, dont deux fils. L'aîné tourna

mal et causa bien des chagrins à ses parents, qui vivaient péniblement, soutenus en partie par le travail de couture de la mère et des filles. Mais le second, Jean DE CONINCK, né en 1692, qui a été le père de Frédéric DE CONINCK, mon grand-père, prit la résolution de venir en aide à sa famille en allant s'établir, en 1714, à Batavia, où il fonda une maison de commerce. Après un début difficile, cette maison prit un développement qui excita la jalousie de la Compagnie hollandaise des Indes. Celle-ci réussit à forcer Jean de liquider sa maison. Il rentra en Hollande, en 1733, avec une fortune considérable, et épousa une fille de M. DE RAPIN DE THOYRAS<sup>3</sup>.

Jean DE CONINCK était donc le petit-fils de François. De son mariage avec M<sup>lle</sup> DE RAPIN DE THOYRAS sont nés deux fils : Frédéric et Jean, et trois filles : Henriette, non mariée ; Marie-Anne, qui a épousé Philippe MUYSSON et qui, après la mort de celui-ci, est venue rejoindre son frère Frédéric à Copenhague ; et Cécile, qui épousa Paulin DE JONQUIERES et lui donna [12] trois fils, dont un seul a eu des enfants, au nombre de cinq, constituant une des branches danoises alliées de la famille DE CONINCK. Les parents de Jonquières sont venus s'établir à Copenhague, comme leur sœur veuve Muysson, et leur frère Jean.

Frédéric DE CONINCK, né le 5 décembre 1740, était de taille moyenne, doué d'une santé vigoureuse et d'une figure très agréable, qui dénotait son intelligence exceptionnelle et sa bonté. Il excellait dans tous les exercices du corps et y déployait autant de vigueur que d'adresse.

Il était aussi très adroit de ses mains et a souvent amusé et émerveillé son entourage par ses tours de prestidigitation.

Son père l'encouragea à suivre la même carrière que lui et dirigea son éducation dans ce sens. En 1757, à l'âge de dix-sept ans, il entra comme employé dans une maison anglaise à Amsterdam, Il ne tarda pas à se concilier, par sa capacité et sa conduite, l'estime et l'affection de ses patrons. Il eut même bientôt tout lieu d'espérer de succéder à l'un d'eux, qui manifestait l'intention de se retirer des affaires et de retourner en Angleterre.

Heureusement pour F. DE CONINCK et pour ses descendants, un amour contrarié vint à la traverse de cette espérance. Il était devenu amoureux, comme [13] on l'est à vingt-trois ans, d'une jeune fille qui paraissait le payer de retour. Il avait fait ses confidences à un soi-disant ami, qui avait déjà une position acquise et un peu de fortune, et qui, grâce à ces avantages, parvint à le supplanter, sinon dans le cœur, du moins dans l'esprit de la jeune fille. Elle céda aux instances de ses parents et épousa le supplantateur, « en quoi, » dit F. DE CONINCK, « elle fit prudemment et sagement sans doute, tout en obéissant peut-être à sa propre vanité. » F. DE CONINCK n'en fut pas moins désespéré de ce qu'il considérait comme un malheur et ne put supporter l'idée de rester à Amsterdam, témoin du triomphe de son rival. Il se décida à renoncer au bel avenir qui s'ouvrait pour lui dans la maison qui l'avait si justement apprécié, et voulut non seulement s'expatrier mais même quitter l'Europe, à l'exemple de son père. Il y avait alors à Copenhague une Compagnie des Indes qui faisait le commerce avec l'Orient. F. DE CONINCK pensa qu'il trouverait un emploi dans cette Compagnie et partit pour Copenhague en 1763, muni de lettres de recommandation. Il en avait pour les comtes DE BERNSTORFF et DE MOLTKE, alors tout-puissants dans le gouvernement danois. M. DE MOLTKE était président de la Compagnie des Indes à Copenhague.

---

<sup>3</sup> Paul DE RAPIN, seigneur de Thoyras, écuyer

F. DE CONINCK, « ne manquant ni de talent ni de connaissances dans le commerce, » comme il le dit [14] quelque part, réussit dans son projet. Malgré sa jeunesse, il avait déjà conquis une place distinguée dans la bienveillance de ses supérieurs par son intelligence, son travail et sa conduite. Le comte DE MOLTKE s'empressa de s'assurer ses services en lui offrant l'emploi de subrécargue pour résider en Chine et gérer les affaires de la Compagnie. F. DE CONINCK avait accepté. Il avait terminé ses préparatifs, fait porter ses bagages à bord du navire, et attendait le moment du départ, quand M. FABRITIUS, qui était à la tête d'une forte maison de commerce de Copenhague, lui proposa de remplacer son associé qui venait de se retirer inopinément. M. FABRITIUS avait fait le voyage de Hollande à Copenhague avec F. DE CONINCK et avait pu apprécier la valeur de ce jeune homme. Celui-ci n'hésita pas à accepter cette offre si brillante, se libéra de ses engagements envers M. DE MOLTKE et entra en fonctions dans la maison Fabritius et Weber. Mais il ne tarda pas à voir que les promesses de FABRITIUS, qu'en vrai jeune homme il avait négligé de faire mettre par écrit, n'étaient pas tenues. FABRITIUS, en annonçant dans une circulaire le départ de son associé, ne mentionnait pas son remplaçant. F. DE CONINCK s'en expliqua avec lui et apprit que la mère de FABRITIUS, qui en réalité était à la tête de la maison et qui n'avait pas été [15] consultée par son fils, refusait de ratifier les arrangements faits par lui. On offrait à F. DE CONINCK de rester dans la maison comme commis, à des conditions très avantageuses.

Celui-ci, humilié d'avoir été dupe de sa trop grande confiance et de sa bonne foi, ayant d'ailleurs le sentiment de sa propre valeur, refusa, avec la détermination de retourner en Hollande ou d'aller en Angleterre, s'il ne pouvait pas mieux faire à Copenhague. Or il avait mis à profit son séjour dans cette ville pour s'assurer qu'il rencontrerait peu de concurrence sérieuse s'il y fondait une maison de commerce, et que ses relations avec la Hollande et d'autres pays, où il avait des parents dans les affaires, lui assureraient le succès. Il fonda une maison à son compte en 1764. Grâce à son nom, il ne tarda pas à établir de bonnes et fructueuses relations avec ses parents d'Anvers, quoiqu'ils ignorassent, ainsi que lui, que leur nom commun tenait à une commune origine. Cette famille avait une grande influence dans le Brabant, étant alliée par les femmes aux familles les plus riches du pays. Il n'y avait plus à cette époque aucun homme portant le nom de DE CONINCK à Anvers.

Les principales affaires de F. DE CONINCK avec ses amis du Brabant consistaient en placements d'argent ; les familles alliées aux DE CONINCK, n'étant [16] pas dans le commerce, trouvaient difficilement dans le pays l'emploi de leurs économies.

Peu de temps après, le gouvernement danois eut le désir de faire un emprunt. F. DE CONINCK, informé de cette intention, après avoir sondé le terrain auprès de ses amis du Brabant, vint trouver le comte DE MOLTKE et lui offrit un million. La confiance qu'inspirait déjà ce financier de vingt-quatre ans était telle, que M. DE MOLTKE accepta l'offre avec empressement. C'était la première négociation financière de quelque importance que tentait le Danemark. Son crédit n'était pas encore bien établi à l'étranger : une offre pareille n'était pas à dédaigner. M. DE MOLTKE fit autoriser son jeune protégé par le roi à entreprendre cette négociation, et F. DE CONINCK partit immédiatement, muni des pleins pouvoirs nécessaires.

Mais à peine arrivé en Hollande il reçut l'avis que ces pouvoirs étaient révoqués, avec l'ordre de les renvoyer. Avant d'accepter l'offre de F. DE CONINCK, le gouvernement danois avait chargé un intendant de commerce de négocier cet emprunt. Celui-ci avait pris des engagements avec une maison de banque d'Amsterdam. Dès qu'il avait su la mission confiée à F. DE CONINCK, il avait représenté au gouvernement danois qu'il était impossible de faire réussir cet emprunt si deux négociateurs en étaient chargés, et il avait obtenu [17] du gouvernement l'annulation du traité fait avec F. DE CONINCK.

Heureusement pour celui-ci, M. DE MOLTKE ne se tint pas pour battu. Il fit savoir au banquier d'Amsterdam que les arrangements pris avec lui ne seraient maintenus que s'il allouait une part dans la négociation de l'emprunt à F. DE CONINCK. M. CLIFFORD (c'était le nom du banquier) tâcha d'obtenir de F. DE CONINCK de s'en rapporter à sa parole ; mais celui-ci, éclairé par sa mésaventure avec Fabritius, exigea un engagement écrit et, après bien des tiraillements, obtint un traité par lequel il s'engageait à ne rien demander à la Hollande, mais avait toute liberté d'agir en Flandre et dans le Brabant.

Il partit en 1766 pour Anvers, muni par son père de tous les papiers de famille établissant sa descendance de François DE CONINCK, qui avait quitté Anvers pour s'établir en France. Il fut d'autant mieux accueilli que les pièces apportées par lui permirent aux DE CONINCK d'Anvers de gagner un procès intenté à une famille du Brabant qui prétendait être issue dudit François.

On lui fit même entendre que s'il voulait rentrer dans le giron de l'Église catholique et se fixer à Anvers, il pouvait aspirer à une très brillante alliance et à une fortune assurée. Tout en déclinant [18] modestement ces offres, il profita de ces bonnes dispositions pour placer l'emprunt danois et réussit au delà de ses espérances, car les obligations firent prime de 1 à 4% au-dessus du pair. Il parvint aussi à établir de solides relations avec les commerçants d'Anvers.

Il revint à Copenhague à la fin de 1766, possesseur d'un joli capital et ayant bien établi sa réputation et son crédit à l'étranger.

A son retour, le gouvernement lui donna les témoignages les plus flatteurs de sa satisfaction pour la manière dont il s'était acquitté de sa mission.

En 1768, il fut nommé agent du roi et directeur du Comptoir du magasin général. Cet établissement était en décadence par suite d'une administration vicieuse ; F. DE CONINCK eut le bonheur de le relever.

En 1772, il fut nommé un des directeurs de la nouvelle Compagnie des Indes, qui succédait à celle dont le privilège était arrivé à sa fin. Son génie commercial lui avait fait comprendre que ces Compagnies privilégiées s'assureraient une source très notable de revenus en autorisant des entreprises particulières, quitte à prélever 8% sur leurs bénéfices. Il fit insérer dans le projet des statuts de la nouvelle Compagnie une clause qui permettait le commerce indépendant de la Compagnie, à cette [19] condition. Comme on ne pensait pas qu'un particulier aurait jamais l'idée de faire concurrence à la Compagnie, la clause fut acceptée. F. DE CONINCK en profita pour faire le commerce des Indes pour son propre compte. Il fut alors attaqué avec la plus grande violence, comme trahissant les intérêts de la Compagnie, et on voulut le forcer à donner sa démission de directeur.

Il brava l'orage et laissa au temps le soin de le justifier. En effet, quand on vit que le plus clair du revenu de la Compagnie provenait des redevances payées par F. DE CONINCK et ceux qui avaient suivi son exemple, l'opinion changea du tout au tout à son sujet. Il profita de ce qu'on lui rendait justice pour donner sa démission, motivée sur ce que l'extension de ses affaires particulières ne lui permettait plus de consacrer à la Compagnie tout le temps nécessaire.

Cette fois on voulait le garder ; mais il maintint sa résolution de se retirer, et l'assemblée générale accepta sa démission en insérant dans le procès-verbal les regrets que cette démission faisait éprouver à la Compagnie.

F. DE CONINCK avait un autre motif pour quitter la Compagnie des Indes : il avait eu connaissance d'abus frauduleux, commis par des employés inférieurs avec la connivence de quelques-uns des directeurs, et, ne pouvant y remédier, il croyait [20] prudent de se mettre à l'abri d'une catastrophe. Cette catastrophe eut lieu quelques années après, et les directeurs furent rendus responsables des vols qui avaient été commis.

Bien consolé de la trahison dont il avait été l'objet à Amsterdam à l'âge de vingt-trois ans, il s'était marié le 7 janvier 1770, à trente ans, avec Marie DE JONCOURT, descendante de réfugiés lors de la révocation de l'édit de Nantes, née à la Haye en 1747.



MARIE DE CONINCK  
née de Joncourt.

Il en eut neuf enfants, dont cinq garçons et quatre filles. Voici le relevé de cette famille :

*Frédéric*, qui épousa M<sup>me</sup> veuve D'ALLENS, née ESCHAUZIER, et eut huit enfants dont l'aînée, Constance, épousa mon frère Frédéric, et le second, Frédéric, fonda la maison DE CONINCK au Havre. De toute cette génération il ne reste plus aujourd'hui que le dernier fils, Edouard, retiré en Suisse.

*Jean*, qui épousa sa cousine Anne-Elisabeth DE CONINCK, dont il eut six enfants, et en secondes noces Henriette FISHER, qui n'eut pas d'enfants et à laquelle il survécut.

*Henri*, mort à neuf ans.

*Guillaume*, mort à quatorze ans.

*Louis*, capitaine de vaisseau au service du Danemark. Il épousa Marie HERLÖW et n'eut pas d'enfants. [21]

*Marie-Anne*, qui à l'âge de quinze ans épousa M. PINGEL et eut une fille, qui devint ma belle-mère. Marie-Anne épousa en secondes noces John CLEMENS, irlandais, et en troisièmes noces Michel SMITH. — Pas d'autre enfant que sa fille Gertrude PINGEL.

*Marie-Henriette*, qui épousa M. DUNTZFELT et eut huit enfants, dont une a été la mère du pasteur Gustave GOOD.

*Louise-Philippine*, qui a épousé Jean MONOD, mon père, et a eu treize enfants.

*Cécile-Caroline*, qui a épousé son beau-frère SMITH, devenu veuf ; elle a eu trois enfants, dont l'aînée, Marie-Anne, a épousé M. RAASLÖFF qui a été ministre de la guerre en Danemark.

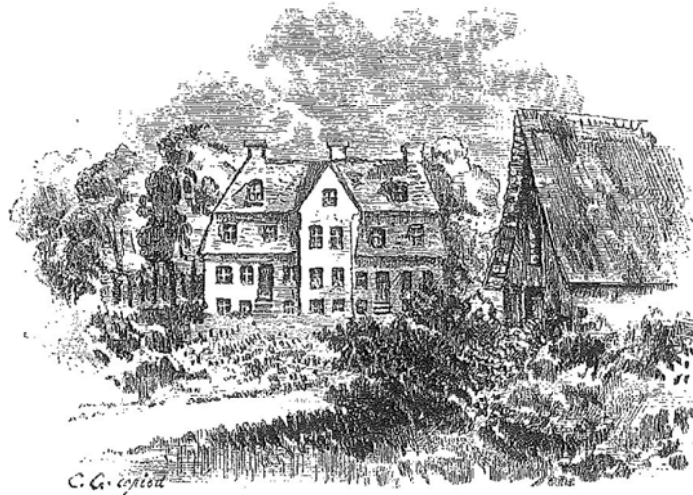
Il est à noter que, de ces quatre filles, les trois premières ont été les aînées des enfants de F. DE CONINCK, et que la quatrième a clos la série de ses enfants.

Les affaires de F. DE CONINCK prospérèrent au delà de toute attente ; mais plus tard il eut à subir un échec, auquel, sans entrer dans les détails, il fait allusion dans la lettre indiquée ci-dessus. Il dit seulement que l'envie ne s'était pas endormie et qu'il s'en fallut de peu qu'il ne fût entièrement ruiné. « Grâce à Dieu, dit-il, j'ai pu éviter ce naufrage et réparer en partie cette brèche. » [22]

Il ajoute qu'il s'est retiré des affaires laissant sa maison à ses fils, qu'il a soixante-sept ans et est à la tête de la famille la plus nombreuse et la plus unie qui existe peut-être à Copenhague ; qu'il n'a plus d'ambitions et peu de soucis ; qu'il pardonne de tout son cœur à ceux qui ont cherché à lui nuire, « Peu d'hommes, dit-il en terminant, ont autant que moi de raisons de remercier Dieu et d'être reconnaissants pour tous ses bienfaits. »

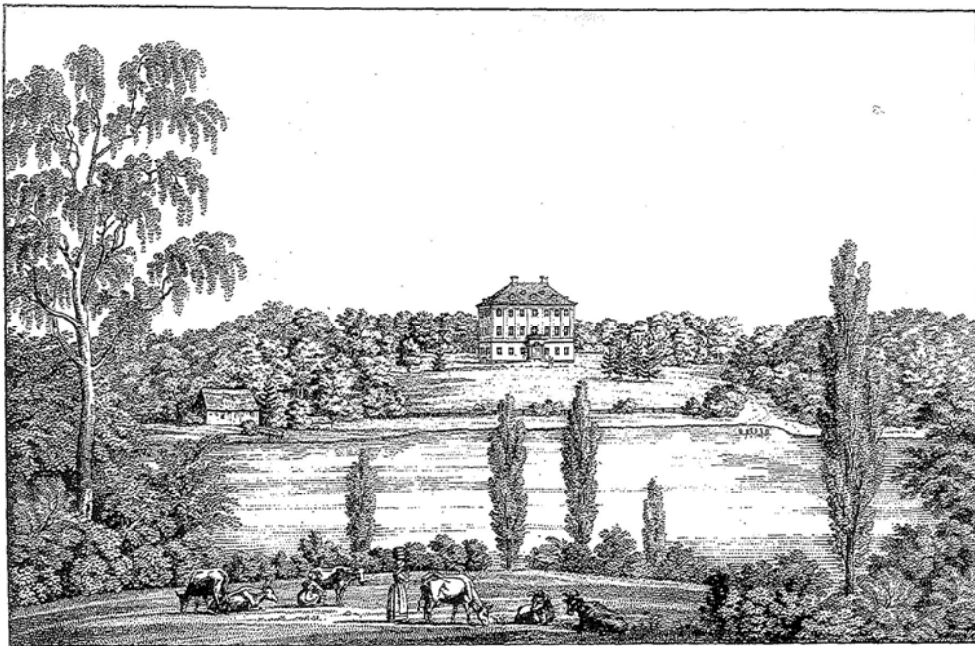
On peut juger de la fortune qu'avait acquise F. DE CONINCK dans le commerce par les faits suivants. Son fils aîné, mon oncle, m'a dit avoir compté, dans le port de Copenhague, huit navires venus des Indes, chargés de cargaisons appartenant à son père, valant chacun quinze à dix-huit cent mille francs. En ce temps un million en valait environ quatre de l'époque actuelle.

Indépendamment du petit palais qu'il avait acheté avec ses vastes dépendances et d'une grande maison voisine qu'il avait fait reconstruire et arranger selon ses idées, il possédait, sur les bords d'un lac à quinze kilomètres de Copenhague, trois propriétés : celle de Dronning-gaard pour lui-même, celle de Frederiks-lund pour son fils Frédéric et celle de Kanin-gaard qu'il destinait à son frère Jean, venu, à sa demande, de Hollande [23] le rejoindre en Danemark, et qui fut occupée par mon père après son mariage, comme il sera dit plus loin.



Kanin-gaard

Dronning-gaard (*Dronning*, reine ; *gaard*, ferme) avait été primitivement une grande ferme qui avait appartenu à une reine danoise. F. DE CONINCK l'acheta en 1781. C'était une vaste propriété, dont un promontoire était baigné par le lac de Fuür. Ce lac, d'environ 1600 hectares de superficie, est alimenté par d'autres lacs et par des sources souterraines.



Dronning-gaard

Il n'y a pas de rivières dans l'île de Seeland, mais seulement des ruisseaux. Les eaux du lac de Fuür s'écoulent dans le Sund par le Mölle-Aa (*mölle*, moulin ; *aa*, ruisseau).

C'est sur ce promontoire que F. DE CONINCK fit bâtir un beau château, suffisant pour loger sa grande famille et ses nombreux visiteurs. Il convertit une partie des terres de la ferme en des jardins d'agrément ou de rapport et en un grand parc, où il se plut à réunir une partie des arbres étrangers qui pouvaient affronter le climat du Danemark. De vastes serres abritaient

les plantes d'agrément trop délicates pour supporter les hivers danois. Encore maintenant, quoique le château soit en ruines, les touristes ne manquent pas d'aller voir les arbres du parc créé par F. DE CONINCK. Les [24] élèves de l'École forestière de Copenhague sont conduits tous les ans à Dronning-gaard, pour étudier la collection unique de beaux arbres qu'il avait rassemblés chez lui de tous les pays.

Il y avait introduit aussi des antilopes qu'on mettait à l'abri du froid pendant l'hiver.

L'anniversaire de la naissance de ma grand'mère (le 22 juillet) était l'occasion d'une grande fête avec vente de bienfaisance, feu d'artifice, etc., où l'on affluait de Copenhague et des environs, et où ne manquaient pas de se rendre tous les membres de la famille qui pouvaient se donner ce plaisir.

Le souvenir de F. DE CONINCK et de sa digne femme s'est conservé dans le cœur des générations suivantes aux environs de Dronning-gaard, à cause des innombrables bienfaits qu'ils répandaient autour d'eux.

Il avait orné de fresques, représentant des vues de sa campagne, les murs d'une grande salle dans sa maison de ville. Cette salle existe encore et porte le nom de salle de Dronning-gaard.

Sur le lac, il entretenait une flottille pour l'amusement de ses enfants et petits-enfants. Il y avait des frégates et des bricks en miniature, mais équipés selon les règles de la marine. Les jeunes gens se livraient des batailles sous les ordres de mon oncle Louis et d'un sien cousin, tous deux officiers de la [25] marine royale. Le jeu se termina mal un jour, où l'un des combattants faillit se noyer.

J'ai eu entre les mains un album réunissant les vues des plus belles maisons de campagne de l'Europe et où figurait Dronning-gaard.

Frederiks-Lund était une propriété dépendante de Dronning-gaard, que F. DE CONINCK avait créée pour son fils aîné, qui portait le même nom de baptême que son père, et qu'à cause de cela nous appelions « oncle Fritz. » Cette habitation était beaucoup plus modeste que celle de mon grand-père. Mon oncle y était fort attaché, laissant volontiers les travaux du bureau à la charge de son frère Jean pour s'occuper de sa famille, de sa propriété, de la culture des abeilles et de ses dessins, car il avait des goûts artistiques. Cette propriété, dont l'occupation et l'entretien n'entraînaient pas les mêmes frais que le château de F. DE CONINCK, existe encore et a été habitée par son acquéreur à la suite de la faillite de la maison DE CONINCK.

Kanin-gaard (*Kanin*, lapin) située au bord du même lac que Dronning-gaard, mais à une certaine distance, était une propriété assez vaste, modeste comme Frederiks-Lund. Mon père l'a occupée depuis son mariage jusqu'à son départ pour Paris.

Elle était assez considérable pour permettre l'entretien de vaches et d'un troupeau de moutons. [26]

Elle existe encore et a trouvé preneur lors de la vente des propriétés de F. DE CONINCK.

Mon grand-père, par suite de sa position à Copenhague, comme grand propriétaire et comme chef d'une importante maison de commerce, recevait la visite de tous les voyageurs distingués qui venaient à Copenhague.



Au cours d'une visite que mon père fit aux Tuileries à la tête du Consistoire de l'Eglise réformée de Paris, lors de l'avènement de Louis-Philippe comme roi des Français, celui-ci lui rappela qu'il avait été très bien accueilli par son beau-père, pendant un séjour qu'il avait fait *incognito* à Copenhague en 1795.

Il importait à F. DE CONINCK, pour ses affaires, d'être bien informé des faits et gestes de Napoléon, et dès l'ouverture des négociations pour la paix d'Amiens, en 1802, il avait organisé un service de courriers entre Amiens et Copenhague. Ce fut lui qui put annoncer à l'ambassadeur de France, à Copenhague, la conclusion de la paix d'Amiens entre la France et l'Angleterre.

En février 1794, le palais de Christiansborg, qui était la résidence de la famille royale danoise, fut réduit en cendres. L'incendie éclata le soir au moment où allait avoir lieu un bal et fut si rapide, commençant par les combles et activé par la fusion de la couverture en plomb, que plusieurs employés [27] périrent et qu'on eut de la peine à sauver la famille royale, qui était très nombreuse.

Elle fut recueillie dans diverses maisons, et F. DE CONINCK donna asile à deux de ses membres. Il fournit des vêtements et des couvertures dont la famille avait grand besoin.

La reine douairière désira acheter le beau palais appartenant à F. DE CONINCK. Celui-ci le céda au prix de 45,000 dalers courant, mais de cette somme il réserva 30,000 dalers dont il fit don pour la reconstruction du château royal. Or un daler vaut 5 fr. ; mais on était en 1794 et à cette époque, un franc, selon Thiers, valait 4 à 5 fois plus qu'aujourd'hui. — Le don patriotique de F. DE CONINCK représenterait donc maintenant une valeur d'au moins 600,000 fr.

F. DE CONINCK ne reculait devant aucune dépense lorsqu'il la croyait utile. Ayant lu dans une brochure publiée par le marquis DE DUCREST l'indication d'une amélioration dans la construction des navires de commerce et approuvant les vues de l'auteur, il l'appela à Copenhague pour construire un navire selon ses idées. Ce navire fit un voyage aux Indes avec plein succès, mais au retour il fit naufrage sur les côtes du Jutland.

Il témoigna de la sympathie qu'il portait à Louis XVIII dans son exil, en lui faisant hommage [28] d'une belle collection de monnaies françaises ; il reçut, à ce propos une lettre de remerciements écrite par le roi lui-même.

En reconnaissance des services importants qu'il avait rendus au gouvernement des Pays-Bas et comme témoignage de l'estime qu'on avait pour lui à la Haye, sa ville natale, le poste de représentant diplomatique du gouvernement hollandais auprès du gouvernement danois lui fut offert. Il ne l'accepta pas, ne voulant pas abandonner sa maison de banque et de commerce.

Le docteur WINSLOW, qui jouissait à Copenhague d'une grande considération, était le médecin de F. DE CONINCK. Il s'était souvent arrêté dans ses visites devant le célèbre tableau de Gérard Dow, dit « La mère de Gérard Dow, » appartenant à mon grand-père. Ma grand-mère fut atteinte d'une maladie qui donna de vives inquiétudes. Après son rétablissement, F. DE CONINCK envoya le tableau à M. WINSLOW, avec un billet où il lui disait que puisqu'il avait si bien soigné sa vieille femme, il le priait d'accepter, en souvenir d'elle, cette autre vieille femme qu'il avait tant de fois admirée. M. WINSLOW ne voulut accepter ce

magnifique cadeau qu'à la condition, insérée dans son testament, que ce tableau serait rendu à la famille DE CONINCK après sa mort, ce qui fut fait. [29]

Je n'ai pas de renseignements précis sur ce que devint ce tableau, après cette restitution ; mais ce qui est certain, c'est que dans une vente publique faite il y a une trentaine d'années, il fut vendu 25,000 fr.

Mon oncle Jean donna à son tour à son médecin, après le rétablissement d'un enfant malade, un superbe tableau de VAN HUYSEN. Voilà des cadeaux que les princes mêmes ne font guère.

Les capitaux prêtés par la maison DE CONINCK aux émigrés venus à Copenhague, à la suite de la révolution française de 1789, et non restitués, s'élèvent à plusieurs centaines de mille dalers courant. Ainsi, à Copenhague, des descendants des huguenots persécutés, spoliés, pendus et brûlés en France, sont venus en aide, avec une générosité inouïe, aux descendants des persécuteurs de leurs ancêtres. En même temps, à Lausanne, les émigrés furent très généreusement assistés par des parents de la famille DE CONINCK, M<sup>me</sup> BLAQUIERE-CAZENOVE et la baronne DE FREISHEIM, sœurs de notre aïeule Suzanne-Esther DE CONINCK, née DE RAPIN DE THOYRAS. Elles étaient toutes deux des femmes très supérieures et dans une grande aisance. Les émigrés appelaient les réunions qui avaient lieu chez ces dames : les nouvelles soirées de Rambouillet.

Il était difficile qu'un homme qui, grâce à son [30] travail et à son intelligence, avait réussi à se créer une si brillante position, n'excitât pas, malgré sa bienveillance et sa charité parfois excessive, l'envie et la jalousie de ceux qu'il avait laissés derrière lui. L'allusion voilée que fait mon grand-père, dans son autobiographie, aux tentatives faites pour lui nuire en est la preuve. Un de ses parents, parlant de lui, après sa mort, avec mon cousin Charles DE CONINCK, lui dit d'une voix émue : « Je ne crois pas qu'il ait jamais existé un homme qui plus que lui ait eu à souffrir de l'ingratitude et de l'envie. » Il cita plusieurs faits à l'appui de cette assertion.

F. DE CONINCK était arrivé à l'apogée de sa fortune en 1807 ; il avait pu se mettre en garde contre ses ennemis personnels. Mais ce que ceux-ci n'avaient pu faire, le gouvernement anglais l'exécuta.

J'aime et j'admire les Anglais individuellement. La race anglo-saxonne qui constitue la nation anglaise a fait et fait encore de puissants efforts pour l'avancement du règne de Christ dans le monde et a droit à la reconnaissance de l'univers. Cela posé, je crois pouvoir ajouter que le gouvernement anglais n'est pas à la hauteur de ses administrés. L'intérêt est son seul mobile ; l'intérêt prime toute considération de droit et de justice. Quel que soit [31] le parti au pouvoir, ce qu'il considère comme l'intérêt de la nation est son seul guide dans toutes ses actions. Jamais un ministre anglais n'a pensé ni ne pensera comme GUIZOT lorsqu'il s'écria à la tribune française « que la France était assez riche pour payer sa gloire. » Le gouvernement anglais fera toujours passer l'intérêt avant la gloire. Il l'a bien prouvé dans sa conduite à l'égard du Danemark à cette époque.

Le grand développement qu'avait pris le commerce danois, surtout depuis l'arrivée à Copenhague de F. DE CONINCK, et la prospérité qui en était résultée excitaient la jalousie du gouvernement anglais, qui ne cherchait qu'un prétexte pour l'anéantir. C'était l'époque de la grande lutte de Napoléon I<sup>er</sup> contre l'Europe et surtout contre l'Angleterre. Les Anglais, s'appuyant sur le prétendu droit de visite, avaient lancé sur les mers une foule de corsaires qui

s'emparaient des navires de commerce, quelle que fût leur provenance, soutenant que ce qui est bon à prendre est bon à garder ; et le gouvernement anglais, voyant l'intérêt de la nation dans ces vols, fermait les yeux.

Pour protéger leur commerce contre de tels abus, la Russie, la Suède et le Danemark conclurent un traité de neutralité armée. Ce traité menaçant l'honnête industrie des corsaires anglais, le gouvernement [32] anglais s'y opposa et envoya trente-trois vaisseaux de ligne pour combattre les forces navales danoises concentrées dans le port de Copenhague. Le 2 avril 1801 eut lieu une sanglante bataille navale où périrent trois mille Anglais et mille Danois. Nelson, qui commandait la flotte anglaise, voyant que celle-ci allait être détruite, demanda un armistice sous peine de mettre le feu aux navires où étaient enfermés les prisonniers danois, la plupart blessés. Le prince royal régent crut devoir accepter cet armistice à la grande indignation de son entourage, dont faisait partie mon oncle, Louis DE CONINCK, alors lieutenant de marine. La flotte anglaise se retira momentanément. Cette bataille fut l'occasion de grands sacrifices patriotiques pour venir en aide aux blessés et aux orphelins. F. DE CONINCK donna pour sa part 10,000 dalers courant, en dehors des dons faits par sa famille.

Le Danemark, n'étant pas soutenu par ses alliés, fut obligé, malgré ce succès momentané, de rompre l'alliance conclue avec la Russie et la Suède.

En 1807, le gouvernement anglais, sous prétexte que Napoléon et Alexandre I<sup>er</sup> projetaient une descente en Angleterre et voulaient se servir à cet effet de la flotte danoise, somma le Danemark de lui livrer celle-ci, sous la promesse de la rendre à la paix.

La flotte anglaise, sous les ordres de lord [33] GAMBIER<sup>4</sup> apporta cette sommation sous menace de bombardement. Sur le refus du gouvernement danois, la ville fut bombardée trois nuits de suite, les 2, 3 et 4 septembre 1807. Après quoi, la flotte danoise fut livrée le 7 septembre aux Anglais et alla pourrir dans les ports anglais. Il n'y eut pas une voix dans le Parlement pour protester contre cet acte de brigandage qui causa la ruine du commerce danois. Le gouvernement anglais distribua deux millions et demi, comme quart de prise, aux marins qui avaient contribué à cette victoire.

Après le départ des Anglais, l'envie et la jalousie trouvèrent un prétexte favorable pour attaquer de nouveau F. DE CONINCK. On lui intenta un procès de haute trahison, dans lequel se trouvèrent impliqués le comte DE SCHULIN et le pasteur RÖNNE. Ces trois hommes de bien avaient fait précisément ce qu'on pouvait attendre d'un patriotisme intelligent. Une partie des troupes anglaises avait débarqué en dehors de la ville ; mon grand-père, de concert avec ses deux amis, fit des démarches auprès de l'amiral anglais pour éviter aux paysans danois le pillage et régler les réquisitions. La haute-cour, réunie pour juger la valeur de cette absurde accusation, tint ses séances dans le salon de mon grand-père, dont la santé [34] était fort altérée, ce qui prouve qu'il ne s'agissait pour elle que d'une affaire de forme. On rendit justice aux accusés. Ils furent honorablement acquittés, et le roi envoya à F. DE CONINCK le grand cordon de Daneborg, qui fut refusé. Mon grand-père, à la suite de cet inique procès, eut une attaque d'apoplexie dont il se remit imparfaitement. Il languit encore pendant quelques années, et ce n'est qu'en 1811 qu'il mourut à Dronning-gaard.

---

<sup>4</sup> NELSON avait été tué à la bataille de Trafalgar en 1805.

Mon cousin Charles DE CONINCK, à l'obligeance duquel je dois une grande partie des détails racontés ci-dessus, estime que les sommes dues par les Anglais à F. DE CONINCK, par suite de leurs injustifiables saisies, se montent à une cinquantaine de millions.

Des descendants de sujets danois du Schleswig qui avaient été spoliés par les Anglais, comme mon grand-père, étant devenus Allemands par suite de la prise de cette province par le roi de Prusse et par l'empereur d'Autriche, s'avisèrent de soumettre leurs réclamations au prince DE BISMARCK, qui les appuya auprès du gouvernement anglais comme il pouvait le faire, et des indemnités furent accordées. L'intérêt du gouvernement anglais était, dans cette circonstance, de se laisser convaincre par le prince DE BISMARCK.

La rapacité des Anglais n'a pas pesé uniquement sur la maison DE CONINCK. Le grand-père maternel [35] de Charles DE CONINCK, qui avait hérité d'une fortune dans l'île de Sainte-Croix, la réalisa et s'embarqua pour le Danemark en 1807, trois mois avant toute déclaration de guerre de l'Angleterre au Danemark. Un corsaire anglais lui vola toutes ses valeurs ; on lui prit même sa montre dans son gousset.

La maison DE CONINCK n'eut pas à souffrir seulement de l'indigne conduite du gouvernement anglais à son égard. L'Espagne se mit de la partie : après la retraite des troupes françaises en 1814, le gouvernement royaliste provisoire s'empessa, pour se procurer de l'argent, de saisir les bâtiments de commerce qui se trouvèrent à sa portée. A la Corogne, il mit la main sur des navires appartenant à la maison DE CONINCK, avec promesse d'indemnités après la conclusion de la paix. Toutes les réclamations ont été inutiles. L'Espagne reconnaît loyalement ses dettes, mais ne les paie que si elle y est forcée, comme ce fut le cas pour une dette contractée envers l'Angleterre pendant une des guerres carlistes : après plusieurs années de réclamations inutiles, lord PALMERSTON envoya un ultimatum et le compte fut réglé. La somme due par l'Espagne à la maison DE CONINCK, en tenant compte des intérêts, est maintenant considérable.

Ma grand'mère survécut à son mari jusqu'en 1821. Elle mourut à Copenhague le 8 mai, à [36] l'âge de soixante-quatorze ans, après une maladie qui ne dura que quatre jours, pendant laquelle la reine fit plusieurs fois demander de ses nouvelles. Après sa mort, la reine fit témoigner à ma tante DUNTZFELT la part qu'elle prenait à la grande épreuve qui venait de frapper la famille DE CONINCK.

Il avait été question pour ma grand'mère de venir rejoindre sa fille Louise à Paris, mais l'état de sa santé l'avait obligée de renoncer à ce projet dont maman se réjouissait beaucoup.

Le mariage de Frédéric avec sa cousine Constance, fille d'oncle Fritz, avait eu lieu à Frederiks-Lund, cinq jours avant la mort de grand'maman.

Dans la même année eut lieu la déclaration de faillite de la maison DE CONINCK, due aux événements indiqués plus haut. A cette occasion, mes oncles crurent devoir brûler tous les papiers de la maison. Ainsi ont été détruits un grand nombre de documents précieux pour la famille DE CONINCK et pour toutes celles qui se rattachent à elle.

En 1822, oncle Fritz se décida à se transporter avec sa famille à Paris, où son fils aîné, Frédéric, l'avait précédé : depuis plusieurs années, mon cousin faisait partie de notre famille. Oncle Fritz était accompagné de sa femme, de sept enfants, de sa belle-mère et de sa belle-sœur, non mariée et connue sous le nom de « tante Biche. » [37]

A son arrivée à Paris, oncle Fritz s'était établi près de notre demeure, dans le « cul-de-sac Coquenard, » maintenant converti en une large rue, dans un appartement qui lui avait permis de prendre des pensionnaires, dont le principal fut le jeune GRÜNER, depuis membre de l'Institut, et qui a été directeur de l'École des Mines.

Une première tentative d'une modeste maison de commerce, en association avec M. JOLY, n'eut pas de succès, et la liquidation suivit de près la fondation. Mon oncle finit par accepter l'offre de M. VULLIAMY, d'être son entrepositaire pour les produits d'une filature de laine établie à Nonancourt. Il s'installa à cet effet au n° 6 de la rue des Petites-Ecuries. C'est dans cette maison qu'il est mort en 1852, heureux et reconnaissant de la modeste existence à laquelle Dieu l'avait soumis, et qui offrait un si grand contraste avec celle qu'il avait menée en Danemark pendant quarante ans. Il avait vu mourir dans cette maison sa fille Pauline et sa belle-mère.

Tante Fritz et sa sœur sont allées finir leur vie au Havre, dans le voisinage de la maison qu'occupait Frédéric, leur fils et neveu, sur la côte d'Ingouville. Celui-ci, qui avait hérité du génie commercial de son grand-père, a fait dans le commerce une belle fortune, mais inférieure à celle de ce [38] dernier. Après avoir débuté à Nantes, il a fondé au Havre une maison très prospère. Il s'est associé trois de ses frères ; deux d'entre eux lui ont succédé à sa mort, en 1874, mais ils ont dû liquider la maison à la suite de pertes. Ainsi, la grande fortune faite par F. DE CONINCK, perdue par ses fils, refaite en partie par son petit-fils, a été définitivement perdue par les frères de celui-ci. La famille DE CONINCK a fourni un triste et frappant exemple de l'instabilité des richesses.

Lorsque F. DE CONINCK s'était vu dans une position qui lui permettait d'être utile à la famille qu'il avait laissée en Hollande et à celle de sa femme, il les avait invitées à venir le rejoindre à Copenhague. C'est par suite de cette invitation que son frère et ses deux sœurs se sont établis dans cette ville.

Jean DE CONINCK avait épousé, en 1780, une Hollandaise, M<sup>lle</sup> SCHELLEBEECK, qui mourut trois ans après son mariage. Jean vint rejoindre son frère en 1784. Il épousa en secondes noces Christine REYERSEN, en 1785, et en eut un fils, Jean-Frédéric, et une fille, Anne-Elisabeth, qui épousa son cousin Jean DE CONINCK. Sa seconde femme étant morte en 1789, Jean se remaria en 1790 avec Sophie WLEUGEL, dont il eut quatre fils et deux filles, et à laquelle il survécut. Elle mourut en 1805 et lui en 1807. [39]

M<sup>me</sup> MUYSSON n'avait pas d'enfants et avait adopté une jeune fille qui épousa un Français nommé DE LA ROCHE et en eut une fille, mariée à M. RAFFARD.

Cécile, comme je l'ai dit plus haut, a épousé Paulin-Philippe-Henri DE DOMPIERRE DE JONQUIERES.

M<sup>me</sup> F. DE CONINCK, née Marie DE JONCOURT, avait trois sœurs, qui toutes les trois sont venues aussi la rejoindre à Copenhague<sup>5</sup>. C'est en pensant à toutes ces familles groupées

---

<sup>5</sup> L'une des sœurs de M<sup>me</sup> F. DE CONINCK, Louise DE JONCOURT, a épousé Samuel ESCHAUIER : trois des filles nées de ce mariage, par leur union avec François LE CHEVALIER, Marc PUERARI et Willem D'ALLENS, ont donné naissance à des familles alliées de la nôtre, dont je tiens à faire ici mention. L'aînée de ces filles, Marie, mariée, à Copenhague, en 1796, à M. LE CHEVALIER, eut une fille, qui épousa, en 1826, à Amsterdam, M. Ed. PETITPIERRE, mort en 1817, quinze jours avant la naissance de sa fille Marie. M<sup>me</sup> PETITPIERRE est morte il y a une douzaine d'années. M<sup>lle</sup> PETITPIERRE habite actuellement Haarlem ; elle n'a pas oublié les liens qui la rattachent aux familles DE CONINCK et MONOD, et ne manque pas une occasion de le leur témoigner. La seconde,

autour de la sienne que F. DE CONINCK a pu écrire [40] à son ami les lignes citées plus haut, qui signalent le nombre des membres de la famille DE CONINCK et la parfaite union qui régnait entre eux.

Aujourd'hui, cette famille si nombreuse, si prospère, qui, au commencement de ce siècle, entourait F. DE CONINCK, n'est plus représentée à Copenhague que par quelques membres âgés et sans enfants. Avec eux s'éteindra à Copenhague cette famille qui y a brillé d'un si vif éclat. C'est grâce aux fils de mon oncle Fritz que le nom DE CONINCK est conservé en France. L'un d'eux, Gustave DE CONINCK, a eu treize enfants, dont deux filles, tous vivants au moment où j'écris.

---

Jeannette, épousa, en 1798, à Copenhague, Marc PUERARI, neveu de ma grand'mère MONOD. Je reviendrai plus loin avec quelques détails sur les liens qui nous unissent aux PUERARI. (v. p. 45.) La troisième, Henriette, épousa, en 1799, M. D'ALLENS qui mourut un an après, laissant un fils. Celui-ci, après avoir été capitaine dans la marine commerciale, est devenu commerçant au Havre. Henriette ESCHAUZIER a épousé, en 1802, en secondes noces, Frédéric DE CONINCK, « l'oncle Fritz, » déjà mentionné.